

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Assurance vie | Résultats de novembre 2023****Pragmatisme et opportunisme**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Les unités de compte compensent la décollecte sur les fonds euros

Au mois de novembre, l'assurance vie, le premier placement des ménages (1 917 milliards d'euros), a enregistré une petite collecte nette, +400 millions d'euros faisant suite à celle du mois d'octobre +1,3 milliard d'euros. Sur les onze premiers mois de l'année, la collecte nette atteint 3,4 milliards d'euros. Celle-ci n'a été rendue possible que par la collecte nette des unités de compte (28,8 milliards d'euros). En effet, les fonds euros ont enregistré, de leur côté, une décollecte nette de 25,4 milliards d'euros depuis le début de l'année.

Des ménages pragmatiques et opportunistes

Les ménages ont été en assurance vie assez pragmatiques et opportunistes en sortant des fonds euros dont le rendement était peu attractif tout en continuant d'acheter des unités de compte au moment où les marchés étaient haussiers. Le CAC 40 a gagné plus de 15 % sur l'année. Les unités de compte ont représenté 40 % de la collecte depuis le début de l'année et 43 % en novembre.

En matière de placement avec garantie en capital, les épargnants ont privilégié les livrets réglementés (37 milliards d'euros de collecte pour les Livrets A et les LDDS) et les dépôts à terme, ces derniers enregistrant des flux supérieurs 35 milliards d'euros sur les dix premiers mois de l'année.

Des cotisations brutes correctes, des rachats importants

L'assurance vie attire toujours les épargnants ; pour preuve le montant des cotisations reste à un niveau relativement élevé à 12,9 milliards d'euros en novembre. En cumul depuis le début de l'année, les cotisations sont en hausse de +6 %, à 140,9 milliards d'euros. Si la collecte nette est faible, cela tient au montant important de prestations. Ces dernières se sont ainsi élevées à 12,4 milliards d'euros en novembre, en hausse de +11 % par rapport au même mois de l'année précédente. En cumul sur onze mois, elles ont atteint 137,5 milliards d'euros en hausse de +15 % sur un an. Fin novembre 2023, les prestations représentent, sur un an, 8,2 % des encours, contre 7,4 % à fin 2022.

L'augmentation des prestations s'explique par le nombre plus élevé des décès, la situation du marché immobilier et la recherche d'un rendement plus important en transférant sur d'autres produits d'épargne (dépôts à terme, livrets réglementés).

Le nombre de décès en France est passé de 559 000 à 667 000 de 2014 à 2022. Cette augmentation conduit automatiquement à une progression du nombre des liquidations de contrats d'assurance vie.

Le durcissement de l'accès au crédit et l'augmentation de son coût incitent, voire obligent, les ménages à augmenter leur apport pour acquérir un bien immobilier, ce qui les contraint à puiser dans leur contrat d'assurance vie.

Le Plan d'Épargne Retraite, la nouvelle coqueluche des ménages

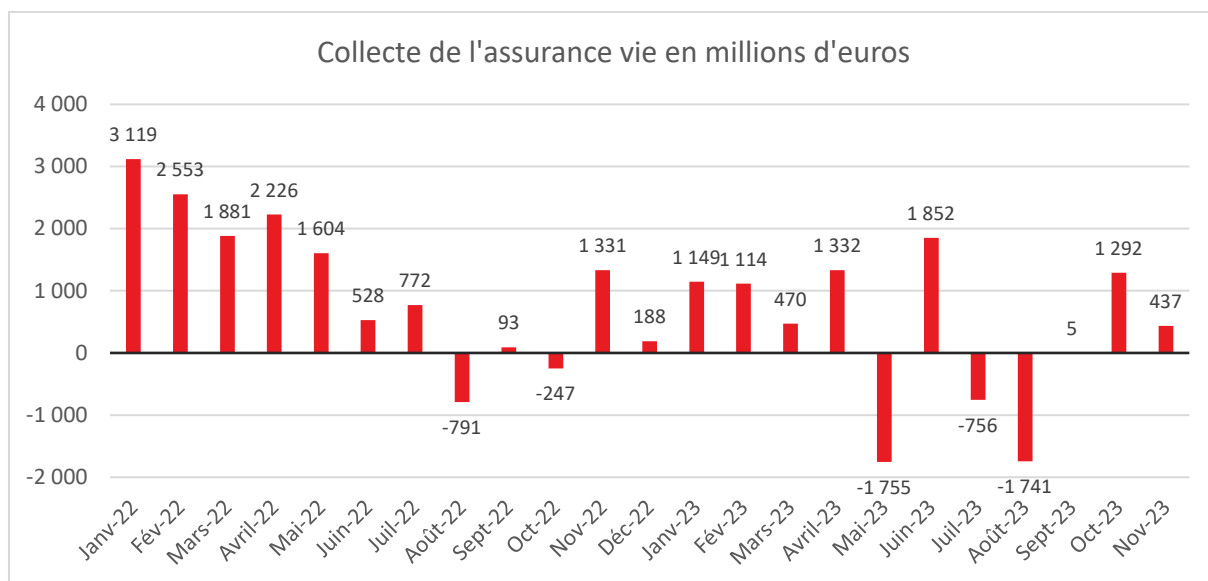
La collecte nette du Plan d'Épargne Retraite (PER) assurance sur les onze premiers mois de l'année s'élève à 6,2 milliards d'euros, soit deux fois plus que l'assurance vie. Ce résultat est d'autant plus louable que l'encours de ce produit n'est que de 71 milliards pour 5,4 millions de titulaires.

La diffusion du PER se poursuit à un bon rythme. En un an, le nombre de titulaires a augmenté de 42 % et l'encours de 59 %.

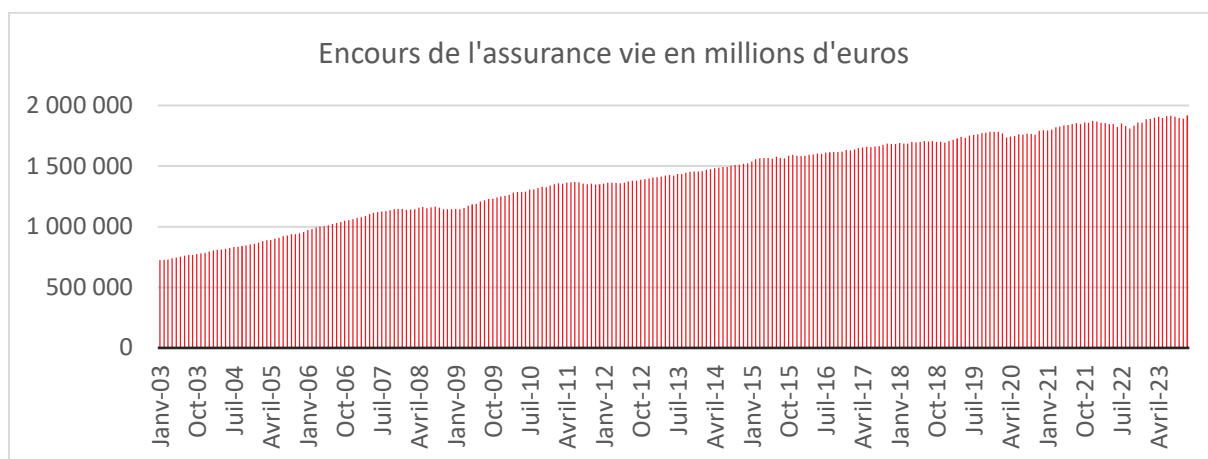
Le succès du PER est porté par l'inquiétude récurrente des Français en ce qui concerne leur niveau de vie à la retraite et par l'avantage fiscal à l'entrée dont il est doté.

Assurance vie, 2024, un nouveau paradigme

L'assurance vie est à la peine depuis le début de l'année 2023 en raison d'un déficit de compétitivité par rapport aux livrets réglementés et aux dépôts à terme. Les annonces des résultats des rendements 2023 des fonds euros qui interviendront d'ici la fin du mois de janvier 2024 devraient redonner quelques couleurs à l'assurance vie. Une grande partie de l'écart avec les livrets réglementés devrait être comblée. Pour 2024, la baisse des taux directeurs des banques centrales prévue d'ici la fin du premier semestre et celle de l'inflation devraient également avantager les fonds euros. Leur rendement, par effet d'inertie et par un meilleur respect de la hiérarchie des taux, devrait continuer à augmenter. Si le taux du Livret A est gelé jusqu'au 1^{er} février 2025, il en est tout autrement pour les taux des dépôts à terme qui devraient fléchir en cours d'année. La baisse de l'inflation devrait, par ailleurs, permettre le retour d'un rendement réel positif pour l'assurance vie. Les unités de compte devraient, en 2024, générer un peu moins de rendement qu'en 2023.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Contacts presse

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr